



Comité économique et social européen

**Conférence sur**  
***"La démocratie participative: état et perspectives ouvertes  
par la Constitution européenne"***

*Bruxelles - 8-9 mars 2004*

**Session 3**

***"La démocratie participative: pour un nouveau partenariat  
entre tous les acteurs de la gouvernance européenne"***

**INTERVENTION DE**  
**M. Giampiero ALHADEFF,**  
**Secrétaire général de SOLIDAR,**  
**Président du groupe de contact de la société civile**

Monsieur le Président, lorsque j'assiste, comme ces deux derniers jours, à des conférences qui débattent de la société civile et l'analysent, je finis toujours par avoir le sentiment que je souffre peut-être d'une crise identitaire. Après tout, il a été question du dialogue civil, de la société civile, des thèmes qui nous concernent au premier chef, qui sont notre raison d'être et que nous connaissons très bien.

On a coutume de dire que si l'on réunit 70 Italiens, on obtient 100 partis politiques. Dans le cas des ONG, c'est encore pire. Nous avons pris le proverbe chinois au pied de la lettre et laissé éclore mille fleurs. Ce n'est pas une faiblesse. Notre diversité est notre force. Mais ne vous y trompez pas: nous nous y entendons également très bien pour travailler ensemble, former des alliances, et nous unir autour d'une cause commune. Notre efficacité est souvent le fruit de cette combinaison de diversité et d'unité.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'importante initiative d'ouvrir ce dialogue avec la société civile. Je voudrais également remercier M. BLOCH-LAINÉ pour le rapport qu'il a élaboré et pour l'écoute de la société civile dont il a fait preuve dans le cadre de sa préparation.

Je m'adresse à vous au nom du Groupe de contact de la société civile de l'UE, qui réunit la Plate-forme sociale, Green 8, CONCORD (développement) et le réseau européen des ONG actives dans le domaine des droits de l'Homme et de la démocratie, quatre grands groupes d'ONG fondées sur les droits et la valeur qui coopèrent au niveau européen afin de réaliser des d'objectifs communs. La Confédération européenne des syndicats (CES), fait depuis le début partie de

notre groupe à titre d'observateur. Ensemble, nous réunissons des centaines de milliers d'ONG de toute l'Union et de l'ensemble des nouveaux États membres.

Par ailleurs, nos membres travaillent en partenariat étroit avec des ONG et des syndicats du monde entier. Nous sommes un exemple de la manière dont différentes ONG peuvent s'unir autour de campagnes et de messages communs pour atteindre des objectifs. Diversité et unité: il n'y a là aucune contradiction. Nous tirons profit de notre diversité et nous sommes d'incorrigibles faiseurs d'alliance. Nous travaillons parfois seuls, parfois avec des acteurs du même secteur, d'autres fois encore dans le cadre de notre alliance élargie. Nous formons des alliances pour atteindre des objectifs.

Durant cette conférence, il a été question de représentation, de démocratie et de transparence. Ce sont des thèmes qui nous concernent au premier chef. Nous avons tous élaboré des systèmes de responsabilité et de gouvernance démocratique pour que notre action politique reste proche de notre base et que la communication entre ceux d'entre nous qui se trouvent ici à Bruxelles et ceux qui sont sur le terrain fonctionne bien.

Notre action est le reflet des préoccupations de millions de femmes et d'hommes qui travaillent souvent à titre bénévole pendant leur temps libre dans nos organisations membres aux niveaux local, national, régional et mondial. Ils se sont engagés pour améliorer l'existence de leurs semblables, pour une société plus équitable ou un monde plus sûr.

Les ONG se sont tournées vers l'UE parce qu'elles ont compris que c'est à Bruxelles qu'il faut avoir de l'influence. Dans un premier temps, nous avons travaillé seuls. Puis nous nous sommes rendu compte que nous devons,

concernant certains thèmes communs, former des alliances avec des ONG du même secteur. La Plate-forme sociale, Concord, Green 8 et le groupe des droits de l'Homme sont devenus des interlocuteurs crédibles et efficaces des Institutions. Les résultats qu'ils ont réussi à engranger ces dernières années sur le plan politique sont impressionnants.

Chacune des ONG qui compose ces quatre groupes conserve son indépendance d'action mais a pris conscience qu'il vaut parfois mieux agir de manière concertée et s'adresser d'une seule voix aux Institutions de l'UE. Ensemble, elles ont mis en place un réseau de structures en vue du dialogue formel avec l'ensemble des institutions de l'Union européenne.

Toutefois, en plus de ces alliances sectorielles, nous avons éprouvé le besoin de rassembler les différents secteurs. Aussi avons-nous constitué, il y a quelques années, ce qui est devenu le groupe de contact de la société civile de l'UE. Nous avons créé ce groupe parce que nous voulions faire campagne sur les thèmes qui nous concernent tous, comme la Charte des droits fondamentaux, la Convention, la CIG.

Nous sommes très attachés à notre indépendance et nous mettons tout en œuvre pour renforcer notre unité. Nous partageons la même vision de l'Europe que nous voulons et observons des règles de base en matière de consultation des membres, de bonne gouvernance et de transparence. Consensus, transparence, démocratie et respect de la diversité sont au cœur de notre mode de fonctionnement.

Nous avons développé un mode de coopération complexe et efficace qui nous permet de travailler ensemble, de respecter des points de vue différents et

divergents et d'éviter de faire des déclarations à l'emporte-pièce en l'absence de consensus.

Nous avons créé nos propres structures représentatives de la société civile organisée. C'est, si vous voulez, une nouvelle réalité politique. Une réalité qui est reconnue par la Commission et le CESE ainsi que par le Parlement et le Conseil.

Pourquoi est-ce que je vous explique tout ceci avec force détails? Parce que si nous sommes là pour parler de coopération, de mise en commun de nos points forts pour défendre des causes auxquelles nous croyons, alors il nous faut apprendre à nous connaître et peut-être aussi à fixer quelques points de départ:

- 1 Les traités confèrent au CESE un rôle spécifique à l'égard de la société civile organisée;
- 2 Le rapport Bloch-Lainé reconnaît que la Constitution proposée ne concentre pas le dialogue civil sur le CESE et ne le limite pas à celui-ci;
- 3 Si la société civile est farouchement indépendante, elle peut cependant tirer profit d'une collaboration avec le CESE, tout comme celui-ci peut tirer profit d'une collaboration avec nous;
- 4 Enfin, la volonté est très forte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du CESE, de voir celui-ci se réformer pour être en mesure de mieux relever les défis qui se posent à lui.

Nous pourrions être des partenaires dans le cadre de ce processus. Permettez-moi de citer quelques domaines dans lesquels un changement serait nécessaire:

Par exemple, la composition des groupes: nous reconnaissons tous que le Comité ne reflète pas encore la richesse de la diversité de notre expérience. Nous voyons les employeurs dans le groupe I, les syndicats dans le groupe II, mais moins d'un quart des 60 membres au moins que compte le groupe III pourraient être qualifiés d'ONG, et un nombre très restreint d'entre elles d'ONG basées sur les droits et la valeur.

Deuxièmement, nous croyons que les organisations européennes de chacun des groupes représentés au CES doivent avoir leur place.

Je crois qu'un travail important doit être accompli et je me félicite du rapport Bloch-Lainé que je considère comme une première étape sur cette voie. Toutefois, pour être honnête, je dois vous avouer que plusieurs ONG membres de mon groupe sont beaucoup plus sceptiques que moi. Elles sont inquiètes et préoccupées. Je crois que nous pouvons et devons dissiper ces inquiétudes:

- Certaines considèrent que le CESE "courtise" la société civile pour renforcer sa légitimité et sa raison d'être institutionnelle.
- D'autres sont préoccupées par le fait que la Commission européenne pourrait se soustraire à ses responsabilités et confier la consultation des ONG au CESE.

- D'autres encore sont irritées parce qu'elles vont perdre de leur efficacité en se retrouvant dans l'écheveau d'un processus de recherche du consensus.
- Nombreuses sont les ONG qui craignent que leur indépendance ne soit pas respectée et que le CESE parle en leur nom sans en avoir reçu le mandat.
- Et tous, nous voulons préserver notre indépendance en ce qui concerne la mise en oeuvre de l'article 46 de la Constitution et refusons qu'il ne devienne une prérogative du CESE.

Le rapport Bloch-Lainé nous assure que nous n'avons rien à craindre et que nous devons combattre ces peurs. En réalité, nous savons que c'est l'action et la réalisation d'objectif communs qui pourront nous rassurer.

Les ONG membres du groupe de contact de la société civile participeront au comité de liaison proposé. Nous sommes ouverts à la discussion pour ce qui est des modalités. Nous y participerons à titre d'ONG indépendantes et autonomes, mais également avec une certaine prudence car nous craignons que notre acceptation n'incite des groupes ou institutions à parler en notre nom sans avoir reçu de mandat à cet effet.

Nous sommes nombreux à penser que le CESE peut devenir la maison de la société civile organisée. Nous nous félicitons qu'il approuve l'article de la Constitution relatif au dialogue civil. Nous pouvons peut-être envisager une coopération dans d'autres domaines également. Peut-être le CESE peut-il nous appuyer lorsque nous accueillons de nouveaux organes. Le CESE est-il prêt à

s'opposer au Conseil lorsqu'il omet de dialoguer avec la société civile, comme ce fut le cas lors de la première partie de la CIG? Le CESE tiendra-t-il tête à la Commission lorsque, comme l'année dernière, celle-ci élabore, en contradiction avec ses lignes directrices, de nouvelles règles financières pour les ONG sans consulter ni le CESE ni aucun groupe de la société civile et les fait adopter par le Conseil avant même que ses services n'aient eu l'occasion de les examiner? Le CESE sera-t-il un partenaire dans ce type de débat et lors de telles confrontations avec les Institutions?

Une autre occasion concrète de coopération s'offrira à vous dans quelques semaines. Vous emménagerez dans vos nouveaux locaux, à côté du Parlement européen. Vous pourriez saisir cette occasion pour délivrer des cartes de visiteurs, comme le fait le Parlement, mais en allant plus loin et en établissant un badge spécifique pour les ONG. Une maison n'est pas la vôtre si vous devez signaler votre présence chaque fois que vous passez la porte. Vous pourriez même décider de mettre un espace de travail à la disposition des ONG.

L'on m'a demandé à plusieurs reprises pourquoi je consacre autant d'énergie et de temps à parler de l'importance que revêt la coopération avec le CESE. Peut-être ma réponse vous surprendra-t-elle étant donné la franchise avec laquelle je me suis exprimé jusqu'ici. Hier soir, lors de la réception donnée par le Président, j'ai ressenti une énergie très forte dans la salle, de nombreuses alliances ont déjà été formées entre nous. Je suis convaincu que si nous travaillons ensemble nous serons plus forts. Certes, tous mes collègues ne partagent pas ce point de vue. Mais je crois que si l'on progresse pas après pas, prudemment, en poursuivant le dialogue et la consultation et en faisant preuve de respect mutuel, nous réaliserons un processus transparent de changement interne au CESE qui ne fera pas mentir le rapport de M. BLOCH-LAINÉ. Nous pourrons alors ranger aux



oublies les conférences, les vagues réunions de consultation et nous réaliserons ensemble des choses tangibles.

Un partenariat fort entre nous nous aiderait à atteindre nos objectifs, à savoir la construction d'une Europe de l'intégration sociale, de la justice sociale, d'égalité pour tous et d'égalité entre femmes et hommes, une Europe qui promeut les droits de l'homme en son sein et à l'étranger et qui joue un rôle clé pour la paix et le développement durable dans le monde.

Je crois que si nous travaillons ensemble dans le respect de nos différences et de notre diversité, nous serons mieux à même d'atteindre nos objectifs communs que si nous nous y employons chacun de notre côté.

Je vous remercie de votre attention.

---